

La CARPa

contrôle



sécurise



valide



les fonds remis à votre avocat

- Votre avocat a l'obligation de déposer les fonds qui lui sont remis en **CARPa**
- Tout règlement, hors honoraires, doit être libellé à l'ordre de la **CARPa**
- Les fonds que vous confiez à votre avocat sont garantis par la **CARPa**